



Service Public de Wallonie
DGO3/ESu
15, Avenue Prince de Liège
5100 Jambes

Division Autorisations et Partenariats
Personne de contact : Martin BINON
Département Eau
mbinon@environnement.brussels – T : 02 563 42 28
N/Réf. : AUTO/EAU/min/EPRW

Bruxelles,

Madame, Monsieur,
Chers collègues,

Concerne : Enquête publique sur les deuxièmes plans de gestion wallons.

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons pu prendre connaissance des plans de gestion de district hydrographique élaborés par la Wallonie et actuellement soumis à enquête publique. Nous tenons à vous remercier pour l'occasion que vous nous offrez d'y réagir, spécifiquement pour celui relatif au district de l'Escaut qui concerne directement la Région de Bruxelles-Capitale.

Sans surprise, nous arrivons au même constat que celui établi par la Wallonie s'agissant des masses d'eau de surface et souterraine que nous partageons au sein du district hydrographique international de l'Escaut : la majorité des masses d'eau de surface du sous-bassin Escaut-Lys présente un mauvais état écologique ainsi qu'une sensible amélioration de leur qualité chimique bien que restant globalement mauvaise.

De par la bonne visualisation que vous mettez en évidence entre les 'écarts' et les 'efforts à fournir' par substance et par force motrice, notre district est fortement concerné par ces efforts à fournir. Nous nous réjouissons, à cet égard, des échanges que nous avons eus et que nous aurons encore avec la Wallonie dans le cadre de la coordination inter-régionale que nous entendons renforcer (cf. votre mesure 0650_02).

Par ailleurs, des efforts conjoints doivent être réalisés pour améliorer la masse d'eau souterraine des Sables du Bruxellien qui, dans nos deux régions, présente des teneurs en nitrates et pesticides trop importantes.

De manière générale, nous apprécions la cohérence entre les mesures proposées au regard des pressions identifiées, ainsi que la structure du Plan de gestion du district hydrographique – similaire au nôtre – qui en facilite la compréhension.



Par ailleurs, nous souhaiterions être tenus informés de l'évaluation des bénéfices environnementaux du programme de mesures que vous indiquez en cours d'élaboration au moment où le plan a été soumis à la consultation publique. Le résultat et la méthodologie suivie pour cette évaluation sont potentiellement intéressants dans un souci d'amélioration de notre Plan de Gestion de l'eau pour la période 2021-2027.

Aussi, nous serons attentifs à la manière dont sera mise en œuvre la contribution pour les prélèvements d'eau de surface non potabilisable dans une logique de récupération des coûts environnementaux.

Enfin, nous nous permettons de vous rappeler que le Plan de Gestion de l'eau de la Région de Bruxelles-Capitale pour la période 2016-2021 est actuellement à l'enquête publique, et ce jusqu'au 31 mai 2016. Il est consultable sur le site internet de Bruxelles Environnement à l'adresse suivante : www.environnement.brussels/planeau.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Machteld GRYSEELS
Adjunct-Directrice-generaal *ad. int.*

Frédéric FONTAINE
Directeur général